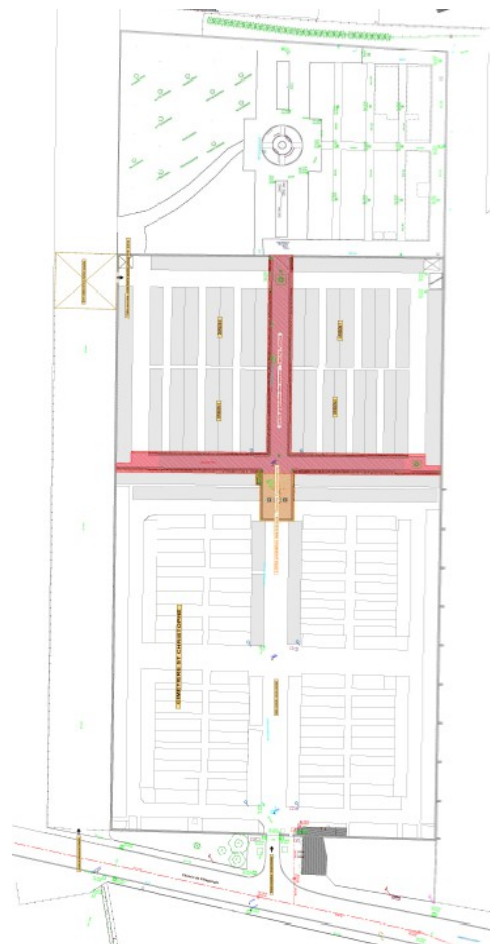


Dossier de presse  
21 septembre 2016

## **CIMETIÈRE SAINT-CHRISTOPHE DES TRAVAUX DE VOIRIE POUR UN MEILLEUR ENTRETIEN QUOTIDIEN**

La rénovation des cimetières  
communaux s'intensifie



## De vastes espaces à entretenir

L'entretien d'un cimetière est à la charge de la commune et les dépenses s'y rapportant sont obligatoires. Selon les espaces différenciés, l'entretien varie.

Les terrains concédés sont à entretenir par les concessionnaires eux-mêmes ou leurs héritiers.

Pour la clôture des cimetières, ce dernier doit être entouré d'une clôture ayant au moins 1,50m de haut, qui peut être faite de grillage métallique soutenu, 3m en 3m, par des poteaux en fonte ou en ciment armé, renforcée par un écran d'arbustes épineux ou à feuilles persistantes. Les simples grillages sont illégaux. Il s'agit d'un poste de dépense obligatoire pour une commune.

Quant à l'entretien des parties communes en général, c'est-à-dire : l'entretien des allées (désherbage...) ; l'entretien des passes pieds / inter tombes ; l'entretien des carrés militaires morts pour la France ; l'entretien de certaines sépultures sont à la charge de la commune ainsi que la tonte des espaces verts, la taille des arbres, le ramassage des bacs à déchets et l'entretien des clôtures.

Châteauroux possède trois cimetières : Saint-Denis, Saint-Christophe et Cré. Leur entretien nécessite un soin particulier et quotidien du service des Espaces verts.

## Des allées propres et enrobées

À partir de fin septembre et pour une durée de trois semaines, des travaux de voirie vont avoir lieu au cimetière Saint-Christophe. Il s'agit de la rénovation d'une allée située au centre du cimetière. Elle sépare les divisions 5 et 8 des divisions 6 et 7 aux abords de l'allée entre l'ossuaire et le colombarium.

Les travaux vont consister :

- À créer un réseau d'eaux pluviales et de puisards et en la pose de grilles d'avaloir.
- À poser un nouveau réseau d'alimentation des robinets de puisage.
- À poser des nouveaux caniveaux le long des allées concernées par les travaux.
- À appliquer un enrobé sur les allées.

Durant la période des travaux, les visiteurs sont invités emprunter les allées adjacentes à la zone des travaux en raison de la circulation d'engins et d'excavations ponctuelles.

Bien évidemment, durant toute mise en terre d'un défunt, les travaux seront momentanément interrompus afin de respecter la cérémonie en cours.

## Chiffres clés

Date de création du cimetière : 1884

Surface du cimetière : 1,5 hectares

Nombre de sépultures : 1 600 réparties sur 11 divisions

Surface des travaux : 750 m<sup>2</sup>

**Coût des travaux : 42 407,04 € TTC pour la Ville de Châteauroux**

## Une entreprise locale en action

Le chantier est confié à l'entreprise SETEC – La Martinerie 36130 Diors.

---

### CONTACT PRESSE

Christophe LE BRIS

[christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr](mailto:christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr)

02 54 08 33 19

[www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr)